

Ordre du jour de l'Assemblée Générale

Samedi 27 mai 2023

De 14 heures à 16 heures
56 Bd des Invalides, 75007 Paris

Entre 10h et 13h30 : inscription des participants

14h00 : Accueil par Rachida Teraoui, présidente de l'ANPEA

14h15 : Assemblée Générale Ordinaire

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 11 juin 2022
- Présentation et approbation du rapport annuel 2022
- Présentation du rapport financier 2022 et approbation des comptes 2022
- Affectation du résultat 2022
- Rapport du commissaire aux comptes
- Quitus aux administrateurs au titre de leur gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022
- Pouvoirs pour effectuer les formalités

16h00 : Clôture de l'AG

Association ANPEA

Association reconnue d'utilité publique